

## FICHE PRATIQUE

## J'utilise « Eo » pour réaliser mes téléconsultations

## Comment puis-je facturer une téléconsultation?

Pour télétransmettre en téléconsultation, la cotation en vigueur est :

- TCG (Médecins généralistes, sages-femmes depuis le 26 mars 2020);
- TC (Médecins spécialistes).

Pour ajouter l'acte TC/TCG à votre logiciel médical, nous vous invitons à vous tourner vers votre éditeur.

→ Appelez EO (silk informatique) au : 02 41 18 26 26

